

**IMPORTANT**

Pour toute question, veuillez écrire à l'adresse courriel suivante : [reconnaissance@ccq.org](mailto:reconnaissance@ccq.org).

Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

### 1. IDENTIFICATION DU OU DE LA CANDIDAT(E)

Nom*		Prénom*		
N° de téléphone principal*		Autre n° de téléphone		
N°*	Rue*			N° d'appartement
Case postale	Ville*	Province*	Pays*	Code postal*
Adresse courriel*		Métier pour lequel vous désirez faire l'étude de votre dossier (voir les métiers à la section 3)*		
Sexe* <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin		Date de naissance (AAAA-MM-JJ)*		

### 2. IDENTIFICATION DE L'EMPLOYEUR

Nom de l'entreprise*		N° d'employeur à la CCQ*		
N° de téléphone principal*		Nom et fonction de la personne responsable de l'entreprise*		
N°*	Rue*			N° de bureau ou de local
Case postale*	Ville*	Province*	Code postal*	

### 3. DOCUMENTS REQUIS POUR LA RECONNAISSANCE DE L'EXPÉRIENCE DE TRAVAIL

#### Salarié

1. Une ou plusieurs **fiches d'heures de travail** prouvant au moins 35 % des heures d'apprentissage du métier (voir la **Fiche d'heures de travail du ou de la salarié(e)** à la suite du présent formulaire), signées par le ou la responsable de l'entreprise pour laquelle **vous avez effectué des tâches liées à votre métier**
2. Des preuves de rémunération pour valider chacune des fiches d'heures de travail (relevés de paie, déclaration de revenus). Pour chacune des années où vous souhaitez faire reconnaître des heures de travail, vous devez fournir des preuves de rémunération qui correspondent au nombre d'heures que vous soumettez.

#### Travailleur autonome

1. Une ou plusieurs **fiches d'heures de travail** prouvant au moins 35 % des heures d'apprentissage du métier (voir la **Fiche d'heures de travail du ou de la travailleur(-euse) autonome** à la suite du présent formulaire), en y indiquant les informations pour chaque contrat
2. La preuve de déclaration de revenus pour chaque année revendiquée
3. La preuve qui démontre l'exécution des travaux, pour chaque contrat soumis (ex. : facture, contrat, lettre du donneur d'ouvrage)

#### Preuves d'heures de formation

1. Une ou plusieurs **fiches d'heures de formation**;
2. Pour chacune des formations que vous souhaitez faire reconnaître, fournir la preuve la plus précise possible des heures de cours de formation. Afin d'être reconnues, les heures de formations doivent avoir été complétées et suivies auprès d'une autorité compétente ou déléguée par celle-ci dont la preuve vous incombe.

**Vous devez fournir des photocopies. Si vous fournissez des documents originaux, ceux-ci ne vous seront pas retournés.**

Si vos documents sont rédigés dans une autre langue que le français, veuillez les fournir et joindre une traduction professionnelle en français. Vous ne pouvez transmettre de version anglaise que si vous êtes admissible aux exemptions prévues par la Charte de la langue française. Pour obtenir plus d'informations, visitez le site Web de l'Office québécois de la langue française, au [oqlf.gouv.qc.ca](http://oqlf.gouv.qc.ca).

**La CCQ se réserve le droit de demander tout document supplémentaire jugé pertinent. Notez cependant qu'il est de votre responsabilité de fournir des preuves suffisamment précises et qu'il n'appartient pas à la CCQ d'effectuer des démarches visant à parfaire les informations que vous lui fournissez.**

## IDENTIFICATION

Veillez réécrire vos informations nous permettant de vous identifier pour la suite du présent formulaire.

Nom

Prénom

## 3. DOCUMENTS REQUIS POUR LA RECONNAISSANCE DE L'EXPÉRIENCE DE TRAVAIL (SUITE)

Aux fins d'analyse de votre demande, vous devez démontrer un nombre d'heures de travail et d'heures de formation équivalent minimalement à 35 % de l'apprentissage du métier visé, soit :

Métiers	Nombre d'heures minimal requis (35 % de l'apprentissage)
Ferrailleur(-euse), opérateur(-trice) de pelles mécaniques, opérateur(-trice) d'équipement lourd	700 heures
Cimentier(-ière)-applicateur(-trice), couvreur(-euse)	1 400 heures
Briqueteur(-euse)-maçon(ne), calorifugeur(-euse), carreleur(-euse), charpentier(-ière)-menuisier(-ière), chaudronnier(-ière), ferblantier(-ière), mécanicien(ne) de chantier, mécanicien(ne) de machines lourdes, monteur(-euse)-assembleur(-euse), monteur(-euse)-mécanicien(ne) (vitrier(-ière)), peintre, plâtrier(-ière), poseur(-euse) de revêtements souples, poseur(-euse) de systèmes intérieurs	2 100 heures
Électricien(ne), frigoriste, mécanicien(ne) en protection-incendie, tuyauteur(-euse)	2 800 heures
Mécanicien(ne) d'ascenseur	3 500 heures

## 4. AUTORISATION DU OU DE LA CANDIDAT(E)

Je déclare que tous les renseignements indiqués précédemment sont exacts, que la présente déclaration est véridique et qu'aucun document ni renseignement n'a été falsifié. À défaut, ma demande pourrait être refusée.

J'autorise la Commission de la construction du Québec (CCQ) à vérifier notamment auprès des entreprises, des organismes gouvernementaux, des employeurs, des associations représentatives ou de toute autre personne ou société l'authenticité des documents et des renseignements que j'ai soumis pour la délivrance d'un certificat de compétence, l'admission à un examen de qualification provinciale, la reconnaissance des heures à l'apprentissage, ou l'admission à une activité de perfectionnement ou de soutien en vertu du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction.

À cette fin, j'autorise la CCQ à obtenir de la part de ces entreprises et autres tiers tous les documents et renseignements nécessaires au traitement de la présente demande ainsi qu'à les leur transmettre. Je comprends qu'une fausse déclaration de ma part, la falsification d'un document ou l'usage de tout document falsifié pour l'obtention d'un certificat de compétence constituent une infraction qui pourrait entraîner son annulation de même que des poursuites pénales en vertu de l'article 119.1 ou 122, paragraphe 4 de la *Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (RLRQ, chap. 20).

La présente autorisation ou une copie de celle-ci sera valable pendant toute la durée de l'étude de ma demande, et ce, jusqu'à la délivrance d'une exemption ou d'un certificat de compétence.

\_\_\_\_\_  
Signature du ou de la candidat(e) (obligatoire)

\_\_\_\_\_  
Date (AAAA-MM-JJ)

## 5. SIGNATURE DE L'EMPLOYEUR

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date (AAAA-MM-JJ)

# FICHE D'HEURES DE TRAVAIL DU OU DE LA SALARIÉ(E)

Remplissez autant de fiches que nécessaire pour démontrer l'ensemble des heures de travail que vous souhaitez faire reconnaître. Il est aussi possible de soumettre une lettre de l'employeur qui atteste les mêmes éléments que cette fiche.

## 1. IDENTIFICATION DU OU DE LA CANDIDAT(E)

Métier pour lequel vous désirez faire reconnaître des heures

Nom

Prénom

## 2. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise

N° de téléphone principal

Nom et fonction de la personne responsable de l'entreprise

N°

Rue

N° de bureau ou de local

Case postale

Ville

Province

Pays

Code postal

Courriel

## 3. SOMMAIRE DES HEURES TRAVAILLÉES PAR ANNÉE

Année	Année	Année	Année	Année
Total des heures pour cette année	Total des heures pour cette année	Total des heures pour cette année	Total des heures pour cette année	Total des heures pour cette année

## 4. DESCRIPTION DES TYPES DE CHANTIERS

Types de chantiers

Les heures reconnues doivent avoir été accomplies sur un chantier non assujéti à la loi R-20 (aussi bien au Québec qu'à l'extérieur). Vous devez inscrire tous les types de chantiers relatifs aux heures travaillées dans la fiche. Une description sommaire est conseillée (ex. : rénovation de logements, construction de trottoirs pour une municipalité, réparation des bâtiments de l'employeur, usine, construction industrielle dans une province autre que le Québec).

- Résidentiel Précisez le type de bâtiment et la nature des travaux : \_\_\_\_\_
- Institutionnel et commercial Précisez : \_\_\_\_\_
- Industriel Précisez : \_\_\_\_\_
- Génie civil et voirie Précisez : \_\_\_\_\_
- Autre Précisez : \_\_\_\_\_

## 5. DESCRIPTION DES TÂCHES

Décrivez les tâches effectuées sur les chantiers et le pourcentage des heures consacrées à chaque tâche (total de 100 %). Les tâches détaillées de chaque métier ou spécialité sont définies à l'annexe A du *Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction*, chap. R-20, r. 8.

Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche

Pour les métiers de grutier(-ière), d'opérateur(-trice) d'équipement lourd et d'opérateur(-trice) de pelles mécaniques, spécifiez la machinerie lourde utilisée pour accomplir ces tâches (veuillez fournir la marque, le modèle et la capacité de levage de la machinerie utilisée).

## IDENTIFICATION

Veillez réécrire vos informations nous permettant de vous identifier pour la suite du présent formulaire.

Nom

Prénom

## 6. SIGNATURE DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE

J'atteste la véracité de toutes les informations fournies dans le présent document. Je comprends que la reconnaissance des heures obtenues à la suite de la présente demande est irréversible et peut avoir un impact sur le classement dans l'apprentissage du demandeur ainsi que sur son taux de salaire. Une demande non signée sera refusée.

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de l'entreprise

\_\_\_\_\_  
Date (AAAA-MM-JJ)

## 7. SIGNATURE DU OU DE LA CANDIDAT(E)

J'atteste la véracité de toutes les informations fournies dans le présent document. Je comprends qu'une fausse déclaration de ma part, la falsification d'un document ou l'usage de tout document falsifié pour l'obtention d'un certificat de compétence, d'une exemption, d'un certificat d'enregistrement ou d'une mesure au bénéfice de la diversité de la main-d'œuvre constituent une infraction qui pourrait entraîner son annulation de même que des poursuites pénales en vertu de l'article 119.1 ou 122, paragraphe 4 de la *Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (RLRQ, chap. 20).

\_\_\_\_\_  
Signature du ou de la candidat(e)

\_\_\_\_\_  
Date (AAAA-MM-JJ)

**Pièces justificatives** : pour chacune des années où vous souhaitez faire reconnaître des heures de travail, vous devez fournir des preuves de rémunération qui correspondent au nombre d'heures que vous soumettez. Les preuves les plus communes sont les relevés de paie ou les feuillets d'impôt.



**4. CONTRATS POUR LESQUELS LES TÂCHES CI-DESSUS ONT ÉTÉ EFFECTUÉES (SUITE)**

Date du contrat (AAAA-MM-JJ au AAAA-MM-JJ)	Nom de l'entreprise du ou de la client(e)	Nombre d'heures revendiqué	Type de chantier <sup>1</sup> (institutionnel et commercial, industriel, génie civil et voirie, résidentiel. Si c'est un chantier résidentiel, précisez le type de bâtiment et la nature des travaux. Si c'est un autre type de chantier, précisez-le.)

**5. SIGNATURE DU OU DE LA CANDIDAT(E)**

J'atteste la véracité de toutes les informations fournies dans le présent document. Je comprends qu'une fausse déclaration de ma part, la falsification d'un document ou l'usage de tout document falsifié pour l'obtention d'un certificat de compétence constituent une infraction qui pourrait entraîner son annulation de même que des poursuites pénales en vertu de l'article 119.1 ou 122, paragraphe 4 de la *Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (RLRQ, chap. 20).

\_\_\_\_\_  
Signature du ou de la candidat(e)

\_\_\_\_\_  
Date (AAAA-MM-JJ)

<sup>1</sup> Vous devez inscrire tous les types de chantiers relatifs aux heures travaillées dans la fiche. Une description sommaire est conseillée (ex. : rénovation de logements, construction de trottoirs pour une municipalité, réparation des bâtiments de l'employeur, construction industrielle dans une province autre que le Québec).

# FICHE D'HEURES DE FORMATION

Remplissez autant de fiches que nécessaire pour démontrer l'ensemble des heures de formation que vous souhaitez faire reconnaître. Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

## IDENTIFICATION

Veillez réécrire vos informations nous permettant de vous identifier pour la suite du présent formulaire.

Nom	Prénom
-----	--------

## PREUVES REQUISES

**Pour chaque formation, veuillez joindre une preuve** qui contient les éléments suivants et remplir une fiche d'identification ci-dessous :

- Descriptif de la formation provenant d'une autorité compétente ou déléguée par celle-ci (ex. : site Web, dépliant, brochure);
- Preuve d'heures de formation professionnelle effectuées (avec date d'achèvement qui démontre les heures de formation, comme un bulletin, relevé de notes, certificat, etc.).

Si le document est rédigé dans une autre langue que le français, veuillez le fournir et joindre une traduction professionnelle en français. Vous ne pouvez transmettre de version anglaise que si vous êtes admissible aux exemptions prévues par la Charte de la langue française. Pour obtenir plus d'informations, visitez le site Web de l'Office québécois de la langue française, au [oqlf.gouv.qc.ca](http://oqlf.gouv.qc.ca).

## IDENTIFICATION DE LA FORMATION

Titre de la formation*	Organisme émetteur de la formation*
------------------------	-------------------------------------

Nombre d'heures de formation en lien avec le métier visé par la demande\*

Pour cette formation, détaillez chaque compétence acquise, ainsi que le nombre d'heures consacrées à cette compétence.

Compétence	Nombre d'heures de formation
Compétence	Nombre d'heures de formation
Compétence	Nombre d'heures de formation
Compétence	Nombre d'heures de formation
Compétence	Nombre d'heures de formation

## SIGNATURE DU OU DE LA CANDIDAT(E)

J'atteste la véracité de toutes les informations fournies dans le présent document. Je comprends qu'une fausse déclaration de ma part, la falsification d'un document ou l'usage de tout document falsifié pour l'obtention d'un certificat de compétence, d'une exemption, d'un certificat d'enregistrement ou d'une mesure au bénéfice de la diversité de la main-d'œuvre constituent une infraction qui pourrait entraîner son annulation de même que des poursuites pénales en vertu de l'article 119.1 ou 122, paragraphe 4 de la *Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (RLRQ, chap. 20).

\_\_\_\_\_  
Signature du ou de la candidat(e)

\_\_\_\_\_  
Date (AAAA-MM-JJ)

## COMMENT REMPLIR LA DEMANDE D'ANALYSE PRÉLIMINAIRE

### 1. Requis pour présenter l'analyse préliminaire

- Posséder les préalables scolaires en soumettant l'un ou l'autre de ces documents :
  - Une attestation des préalables remplie par un centre de services scolaire reconnu au Québec
  - Une évaluation comparative des études effectuées hors du Québec faite par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec (MIFI)
- Démontrer des heures de travail et heures de formation équivalant minimalement à 35 % de l'apprentissage du métier;
- Remplir le formulaire *Demande d'analyse préliminaire – Reconnaissance d'heures de travail et de formation pour un métier*;
- Remplir la *Fiche d'heures de travail du ou de la salarié(e)* ou la *Fiche d'heures de travail du ou de la travailleur(-euse) autonome*;
- Fournir des preuves de rémunération pour valider chacune des fiches d'expérience de travail (relevés de paie, feuillets d'impôt);
- Remplir la **fiche d'heures de formation**;
- Fournir des preuves d'heures de formation professionnelle effectuées.

### 2. Comment remplir le formulaire *Demande d'analyse préliminaire – Reconnaissance d'heures de travail et de formation pour un métier*

Vous devez remplir les sections suivantes :

Section 1 : à remplir par le ou la candidat(e)

Section 2 : à remplir par l'employeur qui offre l'emploi au Québec

Section 4 : autorisation et signature du ou de la candidat(e)

Section 5 : signature de l'employeur qui offre l'emploi au Québec

### 3. Comment remplir la *Fiche d'heures de travail du ou de la travailleur(-euse) autonome*

Vous devez remplir les sections suivantes :

Section 1 : à remplir par le ou la candidat(e)

Sections 2, 3, 4 et 5 : à remplir par l'entreprise pour laquelle vous avez des heures travaillées

Section 6 : à remplir par le ou la candidat(e)

**Vous devez remplir une fiche d'heures de travail par entreprise pour laquelle vous voulez faire reconnaître des heures travaillées.**

### 4. Comment remplir la fiche d'heures de formation

Remplir la **fiche d'heures de formation** par le ou la candidat(e) afin de démontrer l'acquisition de compétences en lien avec le métier. Veuillez démontrer quelles compétences ont été développées lors de la formation.

Pour chacune des formations que vous souhaitez faire reconnaître, fournir la preuve des heures de cours de formation. Afin d'être reconnues, les heures de formations doivent avoir été complétées et suivies auprès d'une autorité compétente ou déléguée par celle-ci.

### 5. Envoi de votre demande

Veuillez retourner tous vos documents, formulaires et preuves par courriel à l'adresse suivante : [reconnaissance@ccq.org](mailto:reconnaissance@ccq.org).

Si vos documents sont rédigés dans une autre langue que le français, veuillez les fournir et joindre une traduction professionnelle en français. Vous ne pouvez transmettre de version anglaise que si vous êtes admissible aux exemptions prévues par la Charte de la langue française. Pour obtenir plus d'informations, visitez le site Web de l'Office québécois de la langue française, au [oqlf.gouv.qc.ca](http://oqlf.gouv.qc.ca).

### 6. Délai de réponse

Si votre demande est bien remplie et que nous avons toutes les preuves requises, elle sera traitée dans les 20 jours ouvrables suivant sa réception. La décision vous sera envoyée par courriel, et l'employeur en recevra également une copie.

## COMMENT PRÉPARER VOTRE DEMANDE DE DÉLIVRANCE DE CERTIFICAT DE COMPÉTENCE APPRENTI DÈS VOTRE ARRIVÉE AU QUÉBEC

### 1. Requis pour présenter votre demande de certificat

- Obtenir un numéro d'assurance sociale émis par Service Canada
- Démontrer la réussite du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction*  
Note : Si vous avez suivi le cours avant votre arrivée au Québec, assurez-vous de fournir les 4 derniers chiffres de votre numéro d'assurance sociale à l'ASP Construction lors de son obtention.
- Remplir le formulaire *Demande d'enregistrement ou modification au dossier d'identification et/ou au choix d'association syndicale*, disponible au [ccq.org](http://ccq.org)  
Note : Dans la section 1, vous n'avez pas à indiquer de code permanent.  
Pour obtenir plus d'informations concernant les associations syndicales, consultez le [www.ccq.org/relationstutravail](http://www.ccq.org/relationstutravail).
- Joindre le document de la garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période d'au plus 3 mois consécutifs qui provient de l'employeur qui offre l'emploi au Québec
- Joindre la lettre d'acceptation *Analyse préliminaire CCA 35 %*
- Fournir une photocopie d'une pièce officielle en français ou en anglais, pour connaître les documents reconnus, consultez le [www.ccq.org/documentsreconnus](http://www.ccq.org/documentsreconnus)  
Si le document est rédigé dans une autre langue, veuillez le fournir et joindre une traduction professionnelle en français.
- Acquitter les frais de 100 \$ exigibles pour la délivrance du certificat de compétence (chèque, mandat-poste, carte de crédit, carte de débit ou espèces)

### 2. Envoi de votre demande

Veuillez retourner tous vos documents, formulaires et preuves par la poste à l'adresse suivante :

Commission de la construction du Québec

Dossier de reconnaissance internationale, Case postale 2010, succursale Chabanel, Montréal (Québec) H2N 0C3

### 3. Délai de réponse

Si votre demande est bien remplie et que nous avons toutes les preuves requises, elle sera traitée dans les trois jours ouvrables suivant sa réception. Le cas échéant, votre certificat sera envoyé par la poste à votre adresse de correspondance du Québec.